



Déclaration UNSA Réunion plénière de négociations du mardi 15 décembre 2015

Protocole DGAC 2016 – 2018

Nous ne reviendrons pas sur le problème des effectifs et des recrutements qui a fait l'objet de la déclaration liminaire qui vous a été lue en ouverture de la séance au nom de l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives de la DGAC.

Juste une précision cependant, l'examen des effectifs et des recrutements devra intégrer une des particularités de la DGAC : la haute technicité de nos métiers et la formation qui en découle, que ce soit pour maintenir des licences, qualifications ou habilitations en état de validité, ou pour préparer ou accompagner les évolutions techniques et technologiques du domaine de l'aéronautique.

Sans faire l'inventaire des demandes que nous avons déjà exprimées, nous souhaitons attirer votre attention sur des points importants qu'il conviendra d'aborder pendant la négociation qui débute.

Outre certains questions statutaires et indemnitaires, devront notamment faire l'objet de négociations les points suivants :

- La reconnaissance professionnelle, la prise en compte des particularités des corps techniques et administratifs de la DGAC et la volonté d'offrir des déroulements de carrière qui reconnaissent les responsabilités exercées, tant par les cadres que par les experts
- Le problème connu et déjà ancien du taux de remplacement et de la baisse de revenus qui rend très compliquée la situation des personnels de la DGAC au moment de leur départ en retraite pour l'ensemble des personnels concernés
- La situation des agents qui se trouvent placés en Congé Longue Maladie ou en Congé Longue Durée, pour lesquels la dégradation rapide de la situation financière (quand les primes ne sont plus prises en compte) vient s'ajouter aux difficultés liées à la maladie.

Enfin, même si ce n'est pas un sujet protocolaire, nous souhaitons profiter de l'occasion qui nous est donnée pour réaffirmer haut et fort notre farouche opposition au RIFSEEP et vous avertir solennellement : les personnels techniques ne laisseront pas le gouvernement les intégrer – même subrepticement – dans le RIFSEEP.

Si le gouvernement pense que c'est en jouant la montre qu'il y parviendra, il commet une grave erreur.